



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E844

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2020

ÉDITÉ LE 04/07/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1992
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
11 586

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ

Siren : 424 764 314 00037
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 0810185 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN231327

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN231327

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Raison sociale : S. R. RAVALEMENT
6 RUE DE GASSEVILLE
Z.I.
57255 SAINTE MARIE AUX CHENES

Téléphone : 03 87 51 10 78
Portable :
Fax : 03 87 51 19 62

Site Internet : sr-ravalement.fr
E-mail : contact@sr-ravalement.fr

Responsabilité légale :
DABROWSKI ALEXIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	29/09/2016
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	07/10/2016
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2019
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" (Isolations parois verticales opaques et planchers bas, Isolation toitures dont toitures terrassés et planchers hauts)	15/02/2018

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Isolation du toit	15/02/2018
o Isolation des murs et planchers bas	25/06/2012

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
3, RUE THOMAS EDISON
LE TECHNOPOLE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.